

# Appel à tous

## Rapport

Cet appel à tous concerne les actions des entreprises en matière de conciliation travail/vie personnelle. Voici un aperçu des questions posées :

- Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?
- Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?
- Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?
- Etc.

Nombre de répondants : 238

Cet appel à tous a été fait entre le 19 octobre et le 29 octobre 2010.



## Note de l'éditeur

---

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en janvier 2011.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

(514) 879-1636 - [info@portailrh.org](mailto:info@portailrh.org)

## Résumé

---

- Chez 74,68 % des répondants, l'employeur favorise la conciliation travail/vie personnelle.
- Pour 63,93 % des répondants, l'entreprise a adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle.
- Chez 54,95 % des entreprises qui préconisent la conciliation travail/vie personnelle, toutes les catégories d'employés sont visées.
- Au sein de 55,29 % des entreprises qui appliquent des mesures favorisant la conciliation travail/vie personnelle, c'est le service des ressources humaines qui les a élaborées.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?

---

OSBL	14	5,91 %
Entreprise privée	157	66,24 %
Organisme public	41	17,30 %
Organisme parapublic	25	10,55 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>237</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?

---

Rotatifs	37	15,61 %
De soir	87	36,71 %
Sur appel	45	15,99 %
Quart de travail	74	31,22 %
Fin de semaine	76	32,07 %
Autre (précisez)	34	14,35 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>237</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?

---

Oui	177	74,68 %
Non	60	25,32 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>237</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?

---

Oui	140	63,93 %
Non	79	36,07 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>219</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?

---

Moins d'un an	10	5,16 %
Un à trois ans	38	19,59 %
Trois à cinq ans	38	19,59 %
Cinq à sept ans	15	7,73 %
Plus de sept ans	30	15,46 %
Sans objet	63	32,47 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>194</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?

---

Dans six à douze mois	11	8,73 %
Dans un à deux ans	9	7,14 %
Dans plus de deux ans	8	6,36 %
Jamais	15	11,90 %
Sans objet	83	65,87 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>126</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?

---

Employé permanent	109	61,58 %
Employé à temps partiel	24	13,55 %
Employé temporaire	17	9,60 %
Toutes ces réponses	57	32,20 %
Sans objet	0	0,00 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>177</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?

---

Le service des ressources humaines	115	64,97 %
Une firme de consultants	1	0,56 %
Sans objet	49	27,68 %
Autre (précisez)	43	24,29 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>177</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle?

---

Adaptation des horaires	170	71,73 %
Planification et organisation du travail	108	45,57 %
Clarification des rôles	55	23,21 %
Réduction de la surcharge de travail	80	33,76 %
Autre (précisez)	26	10,97 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>237</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

### 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?

Horaire flexible	132	74,57 %
Horaire comprimé volontaire	47	26,55 %
Horaire à la carte	21	11,86 %
Travail partagé volontaire	15	8,47 %
Service de garderie sur les lieux de travail	10	5,65 %
Aide financière pour les frais de garde	3	1,69 %
Congés pour raisons personnelles	117	66,10 %
Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail	10	5,65 %
Aide pour personnes à charge	3	1,69 %
Sans objet	32	18,08 %
Autre (précisez)	39	22,03 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>177</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?

Planification et analyse	57	32,20 %
Consultation des personnes concernées	67	37,85 %
Élaboration	61	34,46 %
Lancement et implantation	61	34,46 %
Révision et évaluation	28	15,82 %
Sans objet	11	6,21 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>177</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?

Oui	13	6,74 %
Non	180	93,26 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>193</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?

Oui	121	63,35 %
Non	70	36,65 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>191</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?

Oui	50	27,32 %
Non	133	72,68 %
Nombre de répondants	183	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?

Oui	181	97,31 %
Non	5	2,69 %
Nombre de répondants	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT. .

- Pour 28,18 % des répondants, il s'agit d'une diminution du stress et d'un bien-être accru chez l'employé.
- Pour 24,93 % des répondants, cela se traduit par une augmentation du rendement au travail.
- Pour 17,51 % des répondants, un tel équilibre augmente le sentiment d'appartenance et la fidélisation chez l'employé.
- Pour 16,62 % des répondants, la motivation et la satisfaction au travail s'en trouvent augmentées.
- Pour 7,42 % des répondants, cet équilibre diminue le taux d'absentéisme.
- Et pour 5,34 % des répondants, c'est sur le climat général que la conciliation a un impact.

17. Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	45	24,19 %
101 à 500 employés	73	39,24 %
501 à 1000 employés	27	14,52 %
1001 à 5000 employés	22	11,83 %
5001 employés et plus	19	10,22 %
Nombre de réponses	186	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

### 18. Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	1	0,54 %
Commerce de détail (44-45)	10	5,41 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	4	2,16 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	1	0,54 %
Construction (23)	0	0,00 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	5	2,71 %
Transport et entreposage (48-49)	5	2,71 %
Services publics (22)	6	3,24 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	2	1,08 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	10	5,41 %
Administrations publiques - fédérales (91)	4	2,16 %
Administrations publiques - municipales (91b)	3	1,62 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	12	6,49 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	1	0,54 %
Fabrication autres (31-33)	39	21,08 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	6	3,24 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	3	1,62 %
Arts, spectacles et loisirs	3	1,62 %
Autres services - associations (81a)	2	1,08 %
Autres services - syndicats (81)	1	0,54 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	3	1,62 %
Commerce de gros autres (41)	4	2,16 %
Finance et assurances (52)	7	3,78 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	1	0,54 %
Hébergement et services de restauration (72)	1	0,54 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	0	0,00 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	2	1,08 %
Services administratifs autres (56b)	1	0,54 %
Services d'enseignements/gestion (61)	3	1,62 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	5	2,71 %
Services immobiliers, location et bail (53)	1	0,54 %
Services professionnels - autres services (54b)	7	3,78 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	1	0,54 %
Services professionnels - services conseils (54)	26	14,05 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Ne s'applique pas	5	2,71 %
<b>Nombre de réponses</b>	<b>185</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
	<b>Moins de 100 employés (45 répondants)</b>
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle? Secteur d'activité	<b>1 -</b> 1. OSBL 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent Employé à temps partiel 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Horaire d'été Programme d'aménagement du temps de travail : 4 jours/32 heures, 4 jours/28 heures, 3 jours/21 heures, 14 jours/105 heures 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Oui 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Réduction du taux d'absentéisme Meilleur engagement Meilleur moral, donc meilleure productivité Attraction des talents 18. Finance et assurances (52)
	<b>2 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Toutes ces réponses 8. La direction et le service des ressources humaines. 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Les horaires flexibles sont officiels. Les congés pour raisons personnelles sont sous la forme d'arrangements informels avec les employés. 11. Les pratiques se sont développées de façon informelle au fil du temps. 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>3 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Horaire d'été Télétravail</li> <li>11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Plaisir et performance haussés.</li> <li>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>4 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Sans objet</li> <li>6. Sans objet</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Sans objet</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Ce geste de l'employeur peut fidéliser l'employé, peut augmenter la productivité et le sentiment d'appartenance.</li> <li>18. Services professionnels - autres services (54b)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>5 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Selon les besoins des clients (soirs, heures non conventionnelles)</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>6. Sans objet</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Selon les cas rencontrés historiquement.</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire comprimé volontaire</li> <li>11. Révision et évaluation Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Contexte apportant moins de situations de stress, donc plus de sentiment d'appartenance envers l'entreprise (contexte moins restrictif).</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>6 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Sur appel</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans un à deux ans</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins de stress, plus de performance.</li> <li>18. Commerce de gros autres (41)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>7 -</b> 1. OSBL 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Gestionnaires à l'interne 9. Sensibilisation des employés au fait que leur personnalité influence grandement le "comment" ils vivent leur conciliation travail-vie personnelle. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Se sentir compris dans leur réalité, se sentir moins prisonnier de cette belle mais difficile réalité qu'être parent ET travailleur, être valorisé dans 2 sphères importantes de la vie : travail et parentalité. 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>8 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Oui 4. Non 6. Dans six à douze mois 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Finance et assurances (52)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>9 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>2. Sur appel</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. le comité exécutif</li> <li>9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Motivation Focus et concentration Confiance</li> <li>18. Gestion de sociétés et d'entreprises (55)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>10 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Les employés sont plus détendus, plus productifs, engagés, apprécient le soutien et le respect de leur employeur.</li> <li>18. Services immobiliers, location et bail (53)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>11 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Rotatifs</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Sans objet</li> <li>6. Dans six à douze mois</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Réduction de stress</li> <li>18. Finance et assurances (52)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>12 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Moins d'un an</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins d'absentéisme Plus performant au travail</li> <li>18. Arts, spectacles et loisirs</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>13 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure gestion du stress Employé apprécie la compréhension de l'employeur</li> <li>18. Commerce de gros haute technologie (41b)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>14 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines Accompagné de la direction</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire comprimé volontaire</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution des absences Diminution du stress Meilleure qualité de vie</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>15 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines en collaboration avec la haute direction.</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles</li> <li>10. Horaire à la carte Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Plus un employé sent que son employeur a à cœur cet enjeu, plus il est aisé de retenir la main-d'œuvre. Ces mesures sont en lien direct avec les valeurs familiales de notre entreprise. Ici, le temps supplémentaire n'est pas valorisé. Au contraire, nous essayerons de diminuer les tâches en donnant de l'aide. Plus un employeur est conscient de la vie personnelle de ses employés, plus ceux-ci voudront rester en poste!</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>16 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine Quart de travail</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>9. Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure motivation au travail et reconnaissance du travail vis-à-vis l'employé et sentiment de l'aider et d'appartenance à l'organisation.</li> <li>18. Services publics (22)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>17 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>6. Sans objet</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Qualité de vie et santé au travail</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>18 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire à la carte Horaire flexible</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p><b>19 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. La direction</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Quelques employés ont droit à un horaire de 4 jours/semaines et certains ont la possibilité de terminer à 16 h 30 au lieu de 17 h.</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Profite davantage de la vie personnelle, davantage productif sur les heures de travail, attraction et fidélisation des employés envers l'entreprise.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>20 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. 3 jours/semaines = 25 heures 4 jours semaines = 28 heures 5 jours semaines = 35 heures</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. La DG</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Plaisir au travail Moins de stress</li> <li>18. Autres services - associations (81a)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>21 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Lorsque les commissions scolaires sont fermées, nos bureaux sont également fermés et c'est un congé payé. Les bureaux sont également fermés entre Noël et le Jour de l'An.</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Une baisse du stress au travail et une meilleure productivité.</li> <li>18. Services administratifs - services d'emploi (56)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>22 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>2. De soir Fin de semaine Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>7. Employés manuels Employé à temps partiel Toutes ces réponses</li> <li>9. Tous nos postes sont à temps partiel, mais si elles font 75 % du travail c'est considéré (dans les avantages) comme du temps plein.</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Pour les employés : meilleur équilibre, plus reposés, profitent davantage de la vie sans négliger les gains.</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/communautaire</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>23 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleur engagement et meilleure productivité.</li> <li>18. Services professionnels - autres services (54b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>24 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>8. La direction générale</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Télé-travail Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Motivation au travail, reconnaissance</li> <li>18. Services publics (22)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>25 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 6. Sans objet 7. Employé permanent Employé à temps partiel 8. Le service des ressources humaines 9. Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Diminution du stress, motivation au travail, plus de productivité, meilleure qualité de vie personnelle. 18. Fabrication haute technologie (31-33b)
	<b>26 -</b> 1. Entreprise privée 2. 4 jours de travail de 10 heures, suivis de 3 jours de congé. 3. Non 4. Non 9. Clarification des rôles 12. Non 13. Non 14. Non 15. Non 16. Santé mentale. 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>27 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 4. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Services professionnels - autres services (54b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>28 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 4. Non 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible : les employés peuvent arriver 30 minutes plus tôt et quitter 30 minutes plus tôt le soir. 12. Oui 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Meilleure performance Meilleur sentiment d'appartenance
	<b>29 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 4. Non 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Commerce de gros autres (41)
	<b>30 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Meilleure disponibilité psychologique Réduction de l'absentéisme Réduction des erreurs Réduction des conflits 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>31 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 6. Dans six à douze mois 7. Employé permanent 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 15. Oui 18. Services professionnels - autres services (54b)
Secteur d'activité	<b>32 -</b> 1. OSBL 2. Temps partiel 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent Employé à temps partiel 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Congés pour raisons personnelles 11. Élaboration 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Motivation au travail et diminution du stress 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>33 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Non 7. Toutes ces catégories 7. Toutes ces réponses 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Meilleure qualité de vie au travail, plus de motivation et valorisation de l'employé par l'employeur. 18. Services professionnels - autres services (54b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>34 -</b> 1. Entreprise privée 2. Dépend des mandats 3. Oui 4. Non 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 9. Planification et organisation du travail 10. Horaire flexible 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Meilleure performance 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>35 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Toutes ces réponses 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Moins de stress, plus heureux 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>36 -</b> 1. Organisme public 2. Fin de semaine De soir 3. Non 6. Dans six à douze mois 7. Employé permanent 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Meilleur engagement de cœur avec l'entreprise 18. Services publics (22)



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>37 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>6. Jamais</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Sans objet</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Télétravail</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Autres services - syndicats (81)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>38 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le comité de direction en collaboration avec le service RH</li> <li>9. Adaptation des horaires Clarification des rôles</li> <li>10. Horaire flexible Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles Télétravail; horaire d'été; sur exception, l'enfant accompagne son parent pour quelques heures au travail; offre un supplément au RQAP pendant une période de 1 an</li> <li>11. Valeurs de l'entreprise</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Mobilisation, réduction du stress, image de l'employeur qui écoute et se soucie, l'employé est également reconnaissant et contribue de façon positive.</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>39 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Quart de travail adapté aux employés - donc si une personne préfère travailler le samedi et pas le lundi, on va tenter de l'accommoder. Horaire flexible</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins de rotation de personnel</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>40 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Un employé dont les besoins sont reconnus et pris en considération, sera plus motivé et performant et il s'investira à plus long terme au sein de l'entreprise. Je crois également que le niveau de stress de l'employé sera diminué s'il bénéficie d'un équilibre entre son travail et sa vie personnelle, ce qui augmentera son niveau de concentration et donc sa performance au travail. Un employé heureux servira mieux les clients et représentera l'entreprise telle qu'elle doit l'être. Offrir à ses employés un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle diminuera le taux de roulement et les dépenses de l'entreprise qui y sont reliées (formation, absentéisme, etc.), ce qui favorisera une bonne marque employeur (attraction des talents).</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>41 -</b> 1. OSBL 2. De soir Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Moins d'un an 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Élaboration 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Diminution du stress Satisfaction au travail Productivité 18. Soins de santé et assistance sociale/communautaire <hr/> <b>42 -</b> 1. Entreprise privée 2. À l'occasion, ils peuvent rester un peu après 17 h ou arriver un peu avant 9 h. Mais nous offrons des jours bonis pour compenser ces heures additionnelles (tout de même pas très nombreuses). 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 9. Réduction de la surcharge de travail 10. Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Plus grande efficacité puisque moins de soucis pour les détails personnels courants. 18. Services professionnels - autres services (54b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>43 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>2. Occasionnellement soir ou fin de semaine.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. DG et ca</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Élément de reconnaissance comme personne Meilleure santé mentale Épanouissement personnel Collaboration accrue au travail d'équipe Relation donnant-donnant</li> <li>18. Services administratifs - services d'emploi (56)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>44 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;">45 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>6. Sans objet</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires</li> <li>10. Télé travail Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Motivation au travail - Plus grand investissement de soi de la part des employés pendant les heures de travail.</li> </ol>
Secteur d'activité	

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>101 à 500 employés (73 répondants)</b></p> <p><b>46 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Clarification des rôles Planification et organisation du travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Augmente le sentiment d'être traité avec considération, donc augmente la motivation. Du même coup, un meilleur rendement s'ensuit et donc une hausse de la productivité qui peut avoir un impact sur la rentabilité de l'entreprise.</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>47 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles Conditionnement physique sur les lieux du travail Temps supplémentaire repris en temps (banque de temps)</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins d'absentéisme, moins de stress, plus de productivité, meilleur engagement, plus grande motivation, diminution du taux de roulement, attractif pour les candidats de choix.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>48 -</b> 1. Entreprise privée 2. Sur appel 3. Non 4. Non 6. Dans plus de deux ans 9. Adaptation des horaires Télétravail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Réduction du niveau de stress, plus grand sentiment de loyauté envers l'entreprise, augmentation de la satisfaction envers le travail, pouvoir rencontrer ses obligations familiales et passer plus de temps en famille. 18. Transport et entreposage (48-49)
	<b>49 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 8. Ça s'est fait informellement par département... 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles Télétravail 11. Malheureusement, rien d'officiel n'a été fait. Nous planifions structurer cela en 2010. 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Diminution du stress relié aux contraintes des horaires. Plus de flexibilité pour organiser son horaire de travail et celui de la famille. Plus facile de prévoir à l'avance des rendez-vous et d'organiser son travail en conséquence. 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>50 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 4. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 12. Oui 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Ils sont heureux et ont envie de rester, ils sentent que l'employeur a à cœur l'intérêt de ses employés. 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>51 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir Fin de semaine Seulement une vingtaine d'employés travaillent sur des horaires non standards. Tous les autres travaillent du lundi au vendredi de jour. 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Oui 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Appartenance à l'entreprise Moins d'absentéisme Moins de stress et de maladies mentales 18. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)
	<b>52 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent Employé temporaire 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Moins de stress, meilleur rendement du travailleur 18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>53 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Non 5. Un à trois ans 7. Toutes ces réponses 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Rétention des bons employés 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>54 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 9. Adaptation des horaires Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Permet à l'employé d'être plus productif.

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>55 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Non</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail Télétravail Horaire comprimé Temps partiel (3-4 jours par semaine) Partage de poste (2 personnes pour le même poste)</li> <li>10. Horaire flexible Télétravail pour certains groupes d'employés Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Révision et évaluation Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Réduction du stress relié au travail Augmentation de la productivité Sentiment d'appartenance à l'organisation Rétention du personnel</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>56 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Lancement et implantation</li> <li>12. Oui</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Transport et entreposage (48-49)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?	<b>57 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Oui 4. Non 7. Toutes ces réponses 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Réduction du stress et de la fatigue. 18. Fabrication autres (31-33)
11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>58 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail Fin de semaine 3. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Non 18. Commerce de détail (44-45)
Secteur d'activité	<b>59 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent Employé temporaire 8. Le service des ressources humaines Secrétariat du conseil du trésor 9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Révision et évaluation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Maintien en emploi, meilleure qualité de vie, employé en santé, réduction de l'absentéisme et du présentéisme 18. Administrations publiques - provinciales (91a)

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>60 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Fin de semaine De nuit</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Moins d'un an</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines Les gestionnaires touchés par l'impact d'un haut taux de roulement du fait que nous n'offrions pas de programme de conciliation travail/vie personnelle.</li> <li>9. Planification et organisation du travail Offrir l'occasion aux employés de planifier des congés en fonction de leur besoins personnels tout en rencontrant les besoins de l'organisation.</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Substituer le versement de la prime de quart de travail à la prise de congés planifiés rémunérés. Reconnaître la bonne présence au travail, en accordant un crédit en temps pour chaque semaine de présence parfaite.</li> <li>11. Lancement et implantation Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Les employés éprouveront moins de stress, d'inquiétude et de mécontentement face au temps qu'ils pourront consacrer à leurs activités personnelles. Par le fait même, la loyauté et le sentiment d'appartenance de l'employé seront plus forts.</li> <li>18. Commerce de gros autres (41)</li> </ol>
Secteur d'activité	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>61 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. -Ils sont plus loyaux à l'entreprise et moins stressés au travail. 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>62 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé à temps partiel Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 18. Hébergement et services de restauration (72)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>63 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le Comité de direction (incluant la direction des Rh)</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire comprimé volontaire Horaire flexible</li> <li>11. Révision et évaluation Élaboration Lancement et implantation Planification et analyse</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution du stress</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>64 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>65 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Rotatifs Sur appel Quart de travail</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Dans plus de deux ans</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p><b>66 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Heures flexibles</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Plus de sept ans</p> <p>7. Toutes ces réponses</p> <p>8. La direction Le service des ressources humaines</p> <p>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Un bon gestionnaire et une bonne équipe de travail (s'entraider)</p> <p>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Gym sur le lieu du travail</p> <p>11. Lancement et implantation</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. C'est un stress de moins parce que les employés ont plus de flexibilité à gérer leur vie personnelle et de travail.</p> <p>18. Commerce de gros pharmaceutique (41a)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>67 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Clarification des rôles Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Aménagement du temps de travail Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleur engagement et satisfaction au travail Hausse du niveau global de qualité de vie</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>68 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Hausse de la productivité lorsque présent au travail</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>69 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Service de garderie près du lieu de travail</li> <li>11. Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Réduction du stress Réduction de l'absentéisme</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>70 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans six à douze mois</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>71 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Un à trois ans</p> <p>7. Toutes ces réponses</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Adaptation des horaires</p> <p>10. Horaire flexible Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Meilleure planification de leur temps Possibilité de poursuivre leurs études Meilleure qualité de vie</p> <p>18. Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>72 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Un à trois ans</p> <p>6. Sans objet</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires</p> <p>10. Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</p> <p>11. Lancement et implantation Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Oui</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Moins de stress</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>73 -</b> 1. Entreprise privée 2. Fin de semaine de nuit De soir Sur appel 3. Non 4. Non 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Les employés subissent moins de stress de façon générale et ceci à un impact direct sur leur rendement. 18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
	<b>74 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Motivation Productivité 18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)
	<b>75 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Moins d'un an 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 11. Élaboration 12. Non 13. Non 14. Oui 15. Oui 18. Transport et entreposage (48-49)

Questions		Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>76 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure productivité</li> <li>18. Administrations publiques - municipales (91b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>		

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>77 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Fin de semaine Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Politique de journées flottantes pour les absences reliées au RV médecin, enfant malade, etc. Horaire d'été</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Horaire d'été de mai à mi-octobre (vendredi termine à 12 h 30 pour les bureaux) Horaire flexible disponible pour les bureaux Les congés pour raisons personnelles sont pour les employés usine et bureaux (permanent et temporaire)</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Lancement et implantation Pour les horaires flexibles, nous avons en premier lieu ouvert sur des horaires à plages fixes pour ensuite adopter l'année d'ensuite un horaire flexible dont la plage obligatoire est de 9 h à 16 h avec possibilité de prendre 30 minutes minimalement au lieu de 1 heure pour le dîner.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminuer le stress puisqu'il y a une flexibilité pour l'heure d'arrivée et de départ. Ainsi, l'employé qui doit retarder son arrivée pour des motifs personnels n'a pas la pression d'arriver en retard. Également, les journées flottantes peuvent pallier une absence pour maladie de l'employé ou un enfant. Ils se sentent plus responsables en faisant la gestion de leur horaire. S'ils sont moins stressés, ils sont par conséquent plus performants.</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
Secteur d'activité	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>78 -</b> 1. Entreprise privée 2. Fin de semaine De soir Quart de travail 3. Oui 4. Non 5. Plus de sept ans 6. Sans objet 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. La qualité de vie 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>79 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir Fin de semaine Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Révision et évaluation Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Motivation accrue Absentéisme réduit Rétention 18. Fabrication haute technologie (31-33b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>80 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Fin de semaine 3. Oui 4. Non 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Les employés qui bénéficient de la conciliation travail/famille sont plus motivés, plus performants et ont un taux d'absentéisme moins élevé. 18. Services d'enseignements/gestion (61)
	<b>81 -</b> 1. Entreprise privée 2. Horaires de jour, mais durée selon les besoins du client, le plus souvent soir et/ou fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Moins d'un an 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles télétravail 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Moins de stress, donc meilleure santé, plus grande satisfaction au travail 18. Services professionnels - services conseils (54)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>82 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>6. Jamais</p> <p>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p><b>83 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. De soir</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Trois à cinq ans</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</p> <p>10. Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Horaire flexible Horaire à la carte Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</p> <p>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Oui</p> <p>15. Oui</p> <p>16. La conciliation travail/vie personnelle fait partie de notre culture qui regroupe 38 groupes ethniques et dont les besoins des employés sont variés. Alors, chacun y trouve son compte, que ce soit un horaire flexible, un congé pour prendre soin d'un parent ou autre, ceci permet à tous les employés incluant les cadres de ne pas paniquer lorsqu'un défi personnel leur arrive et ils se sentent soutenus dans leur démarche. Pour l'entreprise, cette culture nous permet de garder nos employés et d'attirer des employés qui valorisent cette approche.</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<b>84 -</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Le télétravail</li> <li>11. Lancement et implantation Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution du stress Meilleure concentration au travail</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<b>85 -</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Non</li> <li>6. Dans plus de deux ans</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>12. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins de stress, donc plus efficace au travail</li> <li>18. Arts, spectacles et loisirs</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p><b>86 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. CPE à l'extérieur du lieu de travail Changement de pneus Paniers légumes bios livrés au travail Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse Lancement et implantation Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Plus de productivité et dédiés à leur travail s'ils sont satisfait de leur équilibre</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>87 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Non</li> <li>6. Jamais</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure satisfaction au travail et meilleur rendement</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p><b>88 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Horaire à la carte</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure gestion du stress, meilleure qualité de vie et satisfaction au travail, meilleur rendement.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>89 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>90 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Congés mobiles</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Employés plus engagés, car se sentent considérés par l'employeur.</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol> <hr/> <b>91 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans un à deux ans</li> <li>9. Réduction de la surcharge de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol> <hr/> <b>92 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Jamais</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. La réduction de l'absentéisme, l'accroissement de la productivité et l'amélioration des conditions et du climat de travail</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>93 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Plus facile de combler leurs besoins. Employés plus motivés, car moins fatigués ou moins préoccupés par les problèmes familiaux (ont mieux l'occasion de régler les problèmes plutôt que de les laisser traîner...) 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>94 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Toutes ces réponses 8. Prévu aux conventions collectives 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles PAE 11. Élaboration Révision et évaluation 12. Oui 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Meilleure satisfaction = personnel plus performant 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)
	<b>95 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 7. Toutes ces réponses 9. Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Télétravail 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Services professionnels - services conseils (54)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>96 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans un à deux ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Clarification des rôles Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins de stress</li> <li>18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>97 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Clarification des rôles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Non</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>98 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Rotatifs De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Moins d'un an</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Les employés sont plus heureux et productifs à l'ouvrage.</li> <li>18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>99 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines avec le syndicat, sur fond de convention collective</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail télé-travail (dans certains cas)</li> <li>10. Horaire flexible Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Malheureusement pas en mesure de préciser, mais sans aucun doute, il y a eu « démarche et négociation avec le syndicat ».</li> <li>12. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Moins de stress, meilleur rendement et plus disponible au travail, meilleure concentration, plus heureux au travail, etc.</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)	<b>100 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 7. Employé temporaire Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>101 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Toutes ces réponses 8. La direction 9. Adaptation des horaires télétravail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Meilleures dispositions au travail et meilleur engagement 18. Services professionnels - services conseils (54)
Secteur d'activité	



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>102 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Moins d'un an</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Les RH avec le syndicat avons convenus d'examiner les demandes ensemble.</li> <li>9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire adapté selon les besoins Horaire flexible</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Oui</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. La fidélité à l'entreprise en les gardant heureux dans leur travail.</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>103 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>104 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 6. Sans objet 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires 10. Temps partiel Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Révision et évaluation Consultation des personnes concernées Lancement et implantation 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Beaucoup plus de satisfaction et de motivation au travail. Productivité accrue. 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>105 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Non 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>106 -</b> 1. Entreprise privée 2. Sur appel Service 24h/24 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Sans objet 9. Clarification des rôles 10. Congés pour raisons personnelles Horaire à la carte 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Meilleure motivation au travail, donc meilleure performance. 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>107 -</b> 1. Organisme public 2. Fin de semaine De soir Sur appel 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines Une firme de consultants 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Services d'enseignements/professeur (61a)
Secteur d'activité	<b>108 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 5. Plus de sept ans 7. Toutes ces réponses 8. La direction, ça fait partie de la culture de l'entreprise 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Diminution du stress, meilleure attention au travail, satisfaction générale de l'employé face à son travail et à son employeur. 18. Finance et assurances (52)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>109 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine 3. Non 4. Non 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Administrations publiques - fédérales (91)
	<b>110 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Employé permanent 8. Le comité de direction 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail Enlever les paradigmes tels que les employés ne veulent plus travailler 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation 12. Oui 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Plus efficace en début et fin de journée Les employés se sentent considérés au travail. Moins de fatigue et de stress 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>111 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Lancement et implantation Élaboration 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Moins d'absentéisme Meilleure ambiance de travail Moins de stress Meilleure qualité de vie 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>112 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Amélioration de la qualité de la prestation de travail Moins absentéisme et de présentéisme Un employé moins stressé, donc plus heureux au travail Meilleures relations de travail 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p><b>113 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Aide pour personnes à charge Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Démontre une preuve de respect de la part de l'employeur. Moins de frustration à l'égard du temps passé au travail, car ils savent qu'ils auront aussi de temps pour leur vie personnelle. Congés pour raisons personnelles : réduction du stress d'avoir à prendre des journées de vacances ou des congés sans solde en cas de maladie des enfants, par exemple.</li> <li>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>114 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Sur appel</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le syndicat et l'employeur</li> <li>9. Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure productivité Diminue le stress.</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>115 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent Employé à temps partiel 8. L'équipe de gestionnaires 9. Réduction de la surcharge de travail 10. Travail partagé volontaire Service de garderie sur les lieux de travail Aide financière pour les frais de garde Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Taux d'absentéisme à la baisse et fort sentiment d'appartenance 18. Services d'enseignements/professeur (61a)
	<b>116 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 6. Dans un à deux ans 7. Employé permanent 8. Sans objet 9. Adaptation des horaires 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Commerce de gros autres (41)
	<b>117 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 4. Non 6. Jamais 9. Clarification des rôles Adaptation des horaires 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Services professionnels - bureau avocats (54a)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>118 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Oui</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution du stress au travail</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
Secteur d'activité		



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>501 à 1000 employés (27 répondants)</p> <p>119 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Nous avons des employés qui travaillent de jour, de nuit, de soir, la fin de semaine tout dépendant des besoins du service.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Sans objet Nous avons des pratiques, mais elles ne sont pas formelles.</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Le télétravail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Le télétravail, la réduction d'heures de travail</li> <li>11. Planification et analyse</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleur rendement, réduction de l'épuisement et du stress reliés à la conciliation travail/vie personnelle, réduction de l'absentéisme, meilleure motivation au travail.</li> <li>18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</li> </ol>
Secteur d'activité		

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>120 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans six à douze mois</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Oui</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Favorise la productivité et diminue l'absentéisme.</li> <li>18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>121 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans plus de deux ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>122 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans un à deux ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Équilibre de vie, meilleure santé et plus de satisfaction</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>123 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Rotatifs De soir Fin de semaine</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>124 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir Fin de semaine Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Clarification des rôles Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire à la carte 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Satisfaction globale, moins de stress, meilleure qualité de vie 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>125 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Plus grande mobilisation Productivité accrue 18. Administrations publiques - provinciales (91a)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>126 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Des employés plus heureux et performants. 18. Services d'enseignements/gestion (61)
	<b>127 -</b> 1. Organisme public 2. Non, horaires standards seulement. 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Conférence annuelle sur la conciliation travail/vie personnelle et retour partiel suite à un congé parental (ex. : travail 3 jours/semaine au lieu de 5 durant une certaine période). Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Une meilleure satisfaction au travail et une diminution du stress. 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>128 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Rotatifs Sur appel Quart de travail Fin de semaine Selon les catégories d'emplois, nous avons tous les types d'horaire. Les policiers, certains cols bleus et cols blancs sont sur des horaires rotatifs, les techniciens loisirs sont sur appel, les employés des bibliothèques travaillent de jour, de soir et de fin de semaine, nos cols bleus sont de jour, de soir et de fin de semaine, etc.</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Non</li> <li>16. De par la nature des fonctions dans l'organisation et de la spécificité de chacun (ex. policiers, pompiers, cols bleus, préposés aux télécommunications, etc.), il est difficile de faire concilier le travail et la famille, car nous offrons des services aux citoyens 24 heures sur 24 pour certains services.</li> <li>18. Administrations publiques - municipales (91b)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>129 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Travail à la maison quand c'est possible</li> <li>10. Horaire flexible Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Une plus grande disponibilité et un excellent moyen de rétention et de fidélisation du personnel.</li> <li>18. Services publics (22)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>130 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution du stress Sentiment d'appartenance plus élevé</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>131 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Moins d'un an</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure efficacité au travail, reconnaissance</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p><b>132 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>6. Dans six à douze mois</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Clarification des rôles Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Travail partagé volontaire</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Équilibre et meilleure performance</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>133 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Les employés travaillent selon les heures de bureau. Cependant, au cas par cas, des aménagements de temps de travail sont accordés.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. La plupart des mesures s'étudient selon les dispositions des conventions collectives en vigueur, à l'exception des cadres.</li> <li>9. Clarification des rôles Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. La réflexion s'est basée sur les dispositions des conventions d'abord. Elle se poursuit au cas par cas, selon les demandes et les justifications fournies.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Diminution du stress causé par les heures de début de journée (par exemple, les employés doivent et devront composer avec de nouvelles réalités causées par les ralentissements provoqués par les chantiers routiers et qui dureront encore 3 années; si le stress diminue, les risques liés à la santé et à l'absentéisme aussi!), concentration accrue, car on permet d'éliminer les sources de soucis personnels (par exemple, certains doivent concilier leurs activités pour leurs enfants, mais on oublie la génération sandwich, celle qui doit concilier avec enfants et/ou parents), meilleure ambiance de travail, meilleur contrôle des sources de conflit, meilleure disposition et ouverture aux autres et au travail en collaboration.</li> <li>18. Services d'enseignements/professeur (61a)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>134 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>135 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. De soir Sur appel</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Administrations publiques - fédérales (91)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>136 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 4. Non 5. Sans objet 6. Dans six à douze mois 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 11. En cours d'analyse 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Plus disponible au travail mentalement, lors que le personnel est en contrôle, meilleur équilibre. 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>137 -</b> 1. Entreprise privée 2. Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>138 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Fin de semaine De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Télé-travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Ils sont plus productifs au travail parce que leur vie personnelle leur génère moins de stress.</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>139 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Commerce de gros haute technologie (41b)</li> </ol>

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>140 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Fin de semaine Fin de semaine, sur une base occasionnelle et pour peu d'employés.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines et la gestion + en négociation avec le syndicat pour certaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Communications + ouverture d'esprit = la culture d'entreprise y fait pour beaucoup. Il faut aussi former et éduquer les gestionnaires sur l'application des pratiques, ce qui fait souvent défaut et qui crée des insatisfactions, c'est l'application incohérente et inconstante d'un cas à l'autre et d'une équipe à l'autre.</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Travail partagé volontaire Service de garderie sur les lieux de travail Aide financière pour les frais de garde Congés pour raisons personnelles Politique d'accommodation, horaire d'été possible, programme de télétravail, congés variés</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation Toutes ces réponses à la fois, mais pas de processus intégré et pas de programme formel. Certaines mesures sont des pratiques et d'autres des politiques claires. Cependant, l'application n'est pas toujours uniforme. Nous sommes à nous questionner sur la façon de regrouper l'information et d'informer les employés et la gestion. Certaines pratiques sont désuètes et doivent être revues, mais tout ce qui devient politique ou programme doit être approuvé au comité de gestion et ceci représente un défi en soi. Ces dossiers sont souvent reportés à plus tard. Donc, nous avons certaines mesures, certaines pratiques, certains éléments dans la convention collective, mais nous n'avons pas suivi de démarche claire et formelle pour la mise en place. Résultat, plusieurs gens ne les connaissent même pas et ce n'est pas clair si elles sont toujours en vigueur ou s'il s'agit simplement de modèles qui ont été présentés, mais jamais entérinés et qui avec le temps sont devenus des pratiques utilisées selon le bon jugement.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Santé mentale et physique, satisfaction au travail et face à la vie personnelle, engagement, cela crée un environnement de travail sain et positif qui prend en compte les besoins de ses employés. C'est un véritable <i>must</i>. Élément aussi d'attraction-rétention-fidélisation des employés et impact positif donc sur les clients et les résultats de l'organisation.</li> <li>18. Administrations publiques - fédérales (91)</li> </ol>
Secteur d'activité	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?	<b>141 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 15. Oui 18. Administrations publiques - provinciales (91a)
4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?	<b>142 -</b> 1. Organisme parapublic 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire comprimé volontaire 11. Lancement et implantation 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Baisse du stress Amélioration de la santé mentale Amélioration des interrelations au travail 18. Administrations publiques - provinciales (91a)
14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>143 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Fin de semaine De soir Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Transport et entreposage (48-49)
Secteur d'activité	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>144 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent Employé à temps partiel Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Oui 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Mieux-être, climat positif au travail, productivité 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>145 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent Employé temporaire 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible 11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Meilleure motivation au travail, moins d'absentéisme, plus de productivité 18. Administrations publiques - provinciales (91a)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)	<b>1001 à 5000 employés (22 répondants)</b> <b>146 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 6. Dans un à deux ans 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Services professionnels - services conseils (54)
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>147 -</b> 1. Organisme public 2. Toute les réponses 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 6. Sans objet 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Horaire 4 jours 10. Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Moins de stress, meilleure qualité au travail, meilleure santé mentale, motivation augmentée, main-d'oeuvre plus fidèle, participation accrue. 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)
Secteur d'activité	<b>148 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Services administratifs autres (56b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>149 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine De nuit</li> <li>3. Non</li> <li>6. Dans plus de deux ans</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Arts, spectacles et loisirs</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>150 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles Aucune mesure précise n'a été officiellement adoptée. Les cadres bénéficient d'une certaine flexibilité au niveau de leur horaire de travail, qu'ils organisent ponctuellement selon leurs besoins.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Principalement moins de stress. Sentiment d'acquiescer adéquatement les responsabilités liées aux différents rôles assumés. Satisfaction personnelle qui contribue à la santé en général.</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>151 -</b> 1. Entreprise privée 2. Fin de semaine De soir Sur appel Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Horaire flexible Achat d'une semaine de vacances additionnelles 12. Non 13. Oui 14. Oui 15. Oui 16. Diminution du taux présentéisme Plus grand engagement Rétention des employés 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>152 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Certains groupes d'employés seulement. Les autres ont un horaire flexible. 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Lancement et implantation Élaboration 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>153 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>154 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>6. Sans objet</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible</li> <li>11. Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>155 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. De soir Fin de semaine</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Trois à cinq ans</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail</p> <p>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</p> <p>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Oui</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Finance et assurances (52)</p> <hr/> <p><b>156 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine Horaire régulier de bureau avec une certaine flexibilité selon les départements.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>7. Employé permanent Employé temporaire</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</p> <p>10. Télétravail Horaire d'été Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Meilleure productivité, rétention des employés performants, meilleur climat de travail - relations du travail, reconnaissance des employés envers ces mesures, meilleure gestion du stress, confiance entre gestionnaire et employés.</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>157 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Un à trois ans</p> <p>7. Employé permanent Employé à temps partiel Employé temporaire</p> <p>8. Le service des ressources humaines Équipe de gestion en collaboration avec le service des ressources humaines</p> <p>9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Favoriser le télétravail (une initiative est en cours) Travail partagé Cafétéria sur place avec possibilité d'acheter des repas pour le soir Garderie</p> <p>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</p> <p>11. Je ne les connais pas précisément (avant mon arrivée).</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>14. Oui</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Rendement supérieur Meilleur engagement envers l'organisation Meilleure concentration et moins de stress Meilleur équilibre Meilleure attitude</p> <p>18. Finance et assurances (52)</p>
	<p>158 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Selon la demande de travail</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>9. Réduction de la surcharge de travail</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Réduction du stress Réduction de la fatigue au travail Augmentation de la productivité Augmentation du goût de travailler Augmentation du plaisir au travail</p> <p>18. Services d'enseignements/professeur (61a)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>159 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 6. Jamais 7. Employé permanent 8. Comité d'employés et de représentants ressources humaines 9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Lancement et implantation Consultation des personnes concernées Élaboration 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Diminue le stress, améliore la qualité de vie 18. Administrations publiques - provinciales (91a)
	<b>160 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Fin de semaine De soir Quart de travail 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Moins d'absentéisme, plus de productivité 18. Services publics (22)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>161 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Fin de semaine De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans six à douze mois</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>162 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Consultation des personnes concernées Élaboration</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure productivité, Bonne reconnaissance envers l'entreprise, les employés sont fiers, donc belle appartenance et ils restent plus longtemps en emploi pour la compagnie.</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p><b>163 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans un à deux ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines C'est le service des ressources humaines qui élaborera des mesures. Pour le moment, les pratiques sont guidées par la convention collective et par des initiatives de chef de service.</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. La démarche n'est pas uniformisée. Il s'agit d'initiatives de chef de service. Nous avons par contre cet objectif dans notre plan de développement des ressources humaines.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Élément important dans la satisfaction au travail.</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>164 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans plus de deux ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>9. Planification et organisation du travail Clarification des rôles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure motivation Meilleur engagement envers l'entreprise Respect mutuel amélioré Augmentation de la productivité Meilleure satisfaction des clients Baisse du taux de roulement</li> <li>18. Commerce de détail (44-45)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p><b>165 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Heures extras, pour assister aux réunions de conseils d'administration du système parapublic ou rencontrer des gestionnaires</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. La direction</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleur sens d'appartenance Bonheur Meilleure santé</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>166 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Connexion à distance pour ceux pour qui cela est possible</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Dans plus de deux ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Chaque directeur de service agit selon ce qui est possible en terme de rendement</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Cela permet de responsabiliser l'employé face à son travail, notamment en ce qui concerne les délais; on sait que c'est important pour les employés ayant de jeunes familles, cela permet de les fidéliser.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>167 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>2. De soir Quart de travail Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Épanouissement au travail Loyauté Reconnaissance</li> <li>18. Autres services - associations (81a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>		

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?	5001 employés et plus (19 répondants)	
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	168 -	1. Organisme parapublic 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent Employé temporaire 8. Le syndicat (lors du renouvellement de la convention collective). 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles 12. Non 13. Oui 14. Non 15. Oui 16. Employés plus heureux, moins d'absentéisme et de présentéisme, hausse de la productivité. 18. Services d'enseignements/gestion (61)
Secteur d'activité	169 -	1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible 11. Planification et analyse 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?	<b>170 -</b> 1. Entreprise privée 2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail 3. Non 4. Non 6. Jamais 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 12. Non 13. Non 14. Oui 15. Oui 16. Meilleure productivité et climat de travail 18. Transport et entreposage (48-49)
12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>171 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Non 6. Dans six à douze mois 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions		Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>172 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Sur appel Quart de travail Rotatifs De soir Fin de semaine</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles</li> <li>10. Aménagement du temps de travail Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure planification de leur vie familiale Augmentation de la motivation</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>
Secteur d'activité		

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>173 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Travail partagé volontaire Service de garderie sur les lieux de travail Congés pour raisons personnelles Services de traitement, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Activités sportives Service de navette pour le stationnement Projet Ville de Montréal / Desjardins / Employeur Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte</li> <li>11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Meilleure santé physique et mentale Sentiment d'appartenance</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>
Secteur d'activité		

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>174 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail 3. Oui 4. Non 6. Dans six à douze mois 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail Garderies en milieu de travail Salle d'entraînement en milieu de travail 10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)
Secteur d'activité	<b>175 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Cinq à sept ans 7. Employé permanent 8. Le gestionnaire sur place en collaboration avec l'équipe de la gestion de humain. 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Révision et évaluation 12. Oui 13. Oui 15. Oui 16. Accroître la satisfaction de l'employé, productivité, rétention 18. Finance et assurances (52)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</p> <p>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</p> <p>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</p> <p>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</p> <p>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</p> <p>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</p> <p>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</p> <p>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</p> <p>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</p> <p>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>176 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Plus de sept ans</p> <p>7. Employé permanent Employé temporaire</p> <p>8. Le service des ressources humaines En collaboration avec les syndicats</p> <p>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail échéances plus réalistes pour le dépôt des projets ou documents, donc plus de planification</p> <p>10. Horaire flexible Congés pour raisons personnelles</p> <p>11. Cela fait longtemps que c'est présent dans la fonction publique, alors je ne sais pas.</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Beaucoup plus motivant et stimulant que d'avoir à se battre pour s'occuper de sa famille. Employés reconnaissants et productifs.</p> <p>18. Services publics (22)</p> <hr/> <p><b>177 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Fin de semaine Rotatifs Quart de travail</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Moins d'un an</p> <p>7. Employé permanent</p> <p>8. Le service des ressources humaines</p> <p>9. Horaire permettant étalement en cours d'année, début et fin de journée flexible, télétravail, travail partagé,</p> <p>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Travail partagé volontaire Congés pour raisons personnelles Gestion de la santé globale</p> <p>11. Lancement et implantation Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration</p> <p>12. Oui</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Oui</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Mesure pas encore faite, car dans la première année Objectif d'attirer et de retenir</p> <p>18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>178 -</b> 1. Entreprise privée 3. Non 4. Non 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Meilleure santé mentale. Mobilisation. Rétention : les employés ont tendance à vouloir conserver les bonnes conditions de travail qu'ils ont. 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>179 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 7. Employé permanent 8. Au cas par cas. Aucune politique écrite. 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Meilleure productivité 18. Commerce de détail (44-45)
	<b>180 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé permanent 8. Tout les membres de l'organisation ont droit à une certaine flexibilité d'horaire. 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail Le télétravail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte 12. Non 13. Non 14. Non 15. Oui 16. Permet d'être plus productif. Diminue l'absentéisme. Augmente la rétention et la motivation au travail. 18. Commerce de gros haute technologie (41b)



Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>181 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Nous avons des employés qui travaillent selon un horaire normal et régulier, mais nous avons également des gens qui travaillent sous différents régimes, que ce soit des quarts de travail, sur appel, etc. Nous avons également des employés qui travaillent durant un mois 24 sur 24 et on ensuite un mois de congé.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Nous n'avons pas une politique qui vise particulièrement la conciliation travail/vie personnelle, ce sont plutôt différentes politiques et les conventions collectives qui régissent ces mesures. De plus, la culture organisationnelle favorise les mesures de conciliation.</li> <li>9. Toutes ces réponses, puisque les mesures de conciliation requises sont individuelles à chaque employé.</li> <li>10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Congés pour raisons personnelles Pour certains type d'emploi, il est également possible de faire du télétravail, de travailler à temps partiel. Nous avons également 5 jours de congé par année pour soins de la proche famille, ce qui permet de prendre congé lorsqu'un enfant est malade ou doit aller à un rendez-vous médical. Nous avons également une journée personnelle par année, en plus d'une journée de bénévolat, qui nous permet de donner du temps à l'école de nos enfants ou encore à la résidence pour personnes âgées où demeurent nos parents.</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Selon moi, un meilleur équilibre permet aux employés d'être plus performants au travail, de diminuer les préoccupations et de se retrouver avec un nombre grandissant d'employés en congé de maladie de longue durée pour épuisement.</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>18. Administrations publiques - fédérales (91)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>182 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Certains employés au niveau administratif seulement ont un horaire 9/10 pour leur permettre de concilier travail/famille et/ou études. L'ensemble de la compagnie (31 000 employés n'a pas de politique de conciliation travail/famille).</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> <li>6. Jamais</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Pression de certains employés et mise au point par ceux -ci.</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. La joie et le désir de travailler engendre la performance des individus et leurs capacités à atteindre les objectifs de l'entreprise.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>183 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>7. Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires</li> <li>10. Horaire flexible Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles</li> <li>11. Planification et analyse</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Commerce de gros haute technologie (41b)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p><b>184 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail</li> <li>10. Horaire flexible Service de garderie sur les lieux de travail</li> <li>11. Révision et évaluation Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Réduction de l'absentéisme Meilleure prestation de travail Meilleure relation avec le gestionnaire Employé se sent reconnu par l'employeur.</li> <li>18. Services d'enseignements/professeur (61a)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>	<p><b>185 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Cinq à sept ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Planification et organisation du travail Adaptation des horaires</li> <li>10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible</li> <li>11. Consultation des personnes concernées</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>14. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Accroissement de la performance au travail Fidélisation de la main-d'oeuvre Diminution du coût relié aux absences du travail</li> <li>18. Administrations publiques - municipales (91b)</li> </ol>

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?</li> <li>3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?</li> <li>6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?</li> <li>7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?</li> <li>8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)</li> <li>10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?</li> <li>11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?</li> <li>13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?</li> <li>15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?</li> <li>16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?</li> </ol>	<p>186 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Étant un cabinet de services professionnels, nous devons répondre aux besoins des clients selon l'échéancier établi par eux. Cela nécessite souvent de travailler le soir et les fins de semaine.</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Plus de sept ans</li> <li>7. Employé permanent Employé à temps partiel Employé temporaire Toutes ces réponses</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Une meilleure volonté de la direction et son soutien dans l'implantation. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail</li> <li>10. Service de conciergerie, congé de paternité de 4 semaines payé à 100 %, prime supplémentaire de congé de maternité Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Congés pour raisons personnelles Aide pour personnes à charge</li> <li>11. Lancement et implantation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Oui</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Permet un meilleur épanouissement de l'employé et, ultimement, un meilleur rendement.</li> <li>18. Services professionnels - services conseils (54)</li> </ol>
<p>Secteur d'activité</p>		

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
	<b>Pas de réponse (52 répondants)</b>	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	<b>187 -</b> 1. Entreprise privée 2. De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine Nuit 3. Non	
2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?		
3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?		
4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?		
5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?		
6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?		
7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?		<b>188 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Non
8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?		
9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)		<b>189 -</b> 1. Entreprise privée 2. Fin de semaine 3. Non 4. Non 6. Jamais
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?		
11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?		
12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?		<b>190 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 7. Toutes ces réponses 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 12. Non 13. Oui
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?		
14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?		
15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?		
16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?		
Secteur d'activité	<b>191 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs De soir Fin de semaine	
	<b>192 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>193 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Trois à cinq ans</li> <li>7. Employé permanent Employé temporaire</li> <li>8. Le service des ressources humaines</li> <li>9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Réduction de la surcharge de travail congés pour maladies des enfants</li> <li>11. Planification et analyse Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> </ol>
	<b>194 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> </ol>
	<b>195 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Fin de semaine Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> </ol>
	<b>196 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Non</li> </ol>
	<b>197 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>3. Non</li> <li>4. Non</li> </ol>
	<b>198 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OSBL</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Un à trois ans</li> <li>7. Employé permanent</li> <li>8. Le CA et la direction</li> </ol>
	<b>199 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. De soir Sur appel</li> <li>3. Oui</li> <li>4. Oui</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	200 -	
2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?		1. Entreprise privée
3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?		2. Rotatifs 3. Non
4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?	201 -	
5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?		1. Entreprise privée
6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?	202 -	
7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?		3. Non
8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?	203 -	
9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)		1. Organisme public 3. Oui 4. Oui
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?	204 -	
11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?		1. Organisme public 2. De soir Quart de travail Fin de semaine
12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?	205 -	
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?		3. Non 4. Non
14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?	206 -	
15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?		1. Entreprise privée 2. De soir 3. Oui 4. Non
16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	207 -	
Secteur d'activité		1. Entreprise privée 2. De soir Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Un à trois ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires 10. Horaire flexible 11. Consultation des personnes concernées 12. Non 13. Non
	208 -	
		1. Organisme parapublic 2. Rotatifs De soir Fin de semaine Sur appel Quart de travail 3. Non 4. Non
	208 -	
	1. Entreprise privée 3. Non 4. Non	

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?	209 - 1. Organisme public 2. Rotatifs De soir Sur appel Fin de semaine Quart de travail 3. Non 4. Non
7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)	210 - 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 5. Trois à cinq ans 7. Employé permanent 8. Le service des ressources humaines
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?	211 - 1. Entreprise privée 2. De soir Quart de travail Fin de semaine 3. Non
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?	212 - 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Oui 4. Oui
15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	213 - 1. Organisme parapublic 2. Fin de semaine Rotatifs De soir 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 8. Syndicat Le service des ressources humaines
Secteur d'activité	214 - 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Toutes ces catégories 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines
	215 - 1. Entreprise privée 3. Non 6. Dans un à deux ans 7. Employé permanent
	216 - 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Non 5. Un à trois ans 7. Employé permanent



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?	<b>217 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs 3. Non 4. Non
5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?	<b>218 -</b> 1. Entreprise privée 3. Oui 4. Oui 5. Moins d'un an 7. Toutes ces réponses 8. La direction 9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires 10. Télétravail Horaire flexible Congés pour raisons personnelles 11. Élaboration Planification et analyse 12. Non 13. Oui
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	<b>219 -</b> 1. Entreprise privée 2. Temps partiel 3. Oui 4. Non
Secteur d'activité	<b>220 -</b> 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Toutes ces réponses 8. Le service des ressources humaines 9. Adaptation des horaires Planification et organisation du travail Clarification des rôles Réduction de la surcharge de travail 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Planification et analyse Consultation des personnes concernées Élaboration Lancement et implantation Révision et évaluation 12. Non 13. Oui

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle? 4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures? 8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?  Secteur d'activité	<b>221 -</b> 1. Entreprise privée 2. Rotatifs De soir Sur appel Quart de travail Fin de semaine 3. Oui 4. Non 9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires 12. Non 13. Non
	<b>222 -</b> 1. Entreprise privée 2. Au besoin exceptionnellement 3. Oui 4. Oui
	<b>223 -</b> 1. Organisme parapublic 2. De soir Fin de semaine 3. Oui 4. Oui 5. Plus de sept ans 7. Employé à temps partiel Employé permanent 8. Le syndicat Le service des ressources humaines 9. Réduction de la surcharge de travail Adaptation des horaires 10. Congés pour raisons personnelles Horaire flexible Horaire comprimé volontaire 11. Lancement et implantation 12. Non 13. Oui
	<b>224 -</b> 1. Organisme public 2. Rotatifs De soir Quart de travail Fin de semaine 3. Non 4. Non 8. Le service des ressources humaines 10. Horaire flexible Horaire comprimé volontaire Horaire à la carte Travail partagé volontaire Service de garderie sur les lieux de travail Aide financière pour les frais de garde Congés pour raisons personnelles Services de traiteur, de nettoyage disponibles sur les lieux de travail Aide pour personnes à charge 12. Non 13. Non

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	225 - 1. Entreprise privée
2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels?	2. De soir
3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?	3. Oui
4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle?	4. Oui
5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées?	226 - 1. Entreprise privée
6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques?	2. Quart de travail
7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?	3. Oui
8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle?	4. Oui
9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation)	227 - 1. Organisme public
10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés?	2. Fin de semaine
11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle?	3. Oui
12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?	4. Non
13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle?	228 - 1. Entreprise privée
14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise?	2. Quart de travail
15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle?	3. Oui
16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	4. Oui
Secteur d'activité	229 - 1. Entreprise privée
	3. Non
	4. Non
	230 - 1. Organisme parapublic
	3. Oui
	4. Oui
	231 - 1. Organisme public
	3. Oui
	4. Oui
	232 - 1. Entreprise privée
	3. Oui
	4. Oui
	233 - 1. Entreprise privée
	2. De soir
	Quart de travail
	Fin de semaine
	3. Oui
	4. Non
	234 - 1. Entreprise privée
	2. Quart de travail
	3. Oui
	4. Oui
	235 - 1. Organisme parapublic
	2. De soir
	Quart de travail
	Fin de semaine
	Certains ont des horaires 10 jours de travail- 4 jours de congé
	3. Oui
	4. Oui

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. Les employés de votre entreprise ont-ils à travailler selon des horaires non standards? Si oui, lesquels? 3. Votre entreprise favorise-t-elle la conciliation travail/vie personnelle?	236 - 1. Organisme public 3. Oui 4. Oui
4. Si oui, avez-vous adopté des pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 5. Depuis combien de temps ces pratiques sont-elles implantées? 6. Si non, quand votre entreprise prévoit-elle adopter de telles pratiques? 7. Quel doit être le statut de l'employé pour bénéficier de ces mesures?	237 - 1. Entreprise privée 2. De soir 3. Non 4. Non 6. Dans plus de deux ans 7. Employé permanent
8. Qui a élaboré les mesures de conciliation travail/vie personnelle? 9. Quels sont les moyens qui permettraient selon vous de diminuer le conflit entre le travail et la vie personnelle? (cochez les réponses qui s'appliquent à votre situation) 10. Quelles mesures de conciliation travail/vie personnelle offrez-vous à vos employés? 11. Quelle a été la démarche suivie pour la mise en place de mesures de conciliation travail/vie personnelle? 12. Vos gestionnaires reçoivent-ils une formation sur la façon d'aider leurs employés à concilier leur vie professionnelle et personnelle? 13. Les employés connaissent-ils les mesures et les pratiques de conciliation travail/vie personnelle? 14. En tant qu'employeur, mesurez-vous la satisfaction de vos employés par rapport à la conciliation travail/vie personnelle possible dans l'entreprise? 15. Croyez-vous que la haute direction doit soutenir la conciliation travail/vie personnelle? 16. Selon vous, quels sont les avantages pour les employés de bénéficier d'un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle?	238 - 1. Entreprise privée 2. De soir Quart de travail 3. Non 6. Jamais 9. Réduction de la surcharge de travail Planification et organisation du travail 12. Non 13. Non
Secteur d'activité	